Milieux humides

Définition

La **ripisylve** est la forêt riveraine d'un cours d'eau. Elle peut correspondre à un corridor très large comme à un liseré étroit. Elle se compose d'essences variées à bois tendres (saules, aulnes, peupliers) et à bois durs (frênes, érables, chênes).

Sa composition et sa morphologie sont liées aux inondations plus ou moins fréquentes. A l'interface entre milieux aquatiques et terrestres, la ripisylve dispose d'une dynamique propre et forme une mosaïque végétale d'une grande richesse floristique.

COMPRENDRE LES ENJEUX

Les milieux humides sont constitués d'écosystèmes (étangs, marais, marécages, tourbières) saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Chacun de ces écosystèmes possède des caractéristiques distinctes et joue un rôle essentiel pour le maintien de la qualité des cours d'eau et des habitats. La biodiversité des milieux humides est élevée et leurs fonctions écologiques sont fonda-

Leurs services écologiques sont importants pour les collectivités. Les milieux humides conservent l'eau de pluie pendant de longues périodes puis la relâchent peu à peu, permettant aux végétaux de survivre en période de sécheresse. Lors de fortes pluies, les milieux humides absorbent de grandes quantités d'eau, ce qui diminue les risques d'inondations et de refoulements.

Ils facilitent ainsi l'adaptation des infrastructures de gestion des eaux pluviales aux changements climatiques. L'urbanisation et les activités agricoles ont souvent participé à la destruction, au remblai, à la fragmentation ou à l'exploitation peu durable des milieux humides. En France, on estime que plus de 50 %, en surfaces, de milieux humides ont disparu au cours des dernières décennies.

DANS LE TERRITOIRE DES RIVES

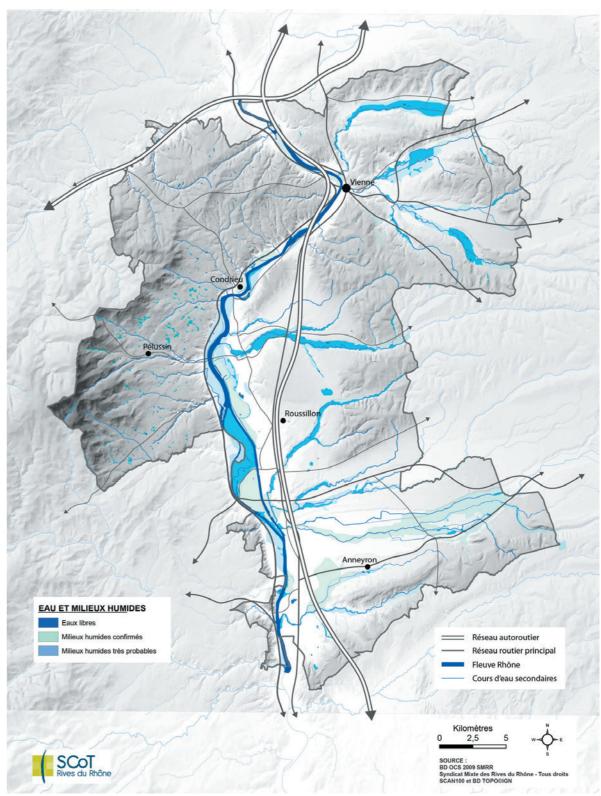
Le fleuve Rhône et sa plaine alluviale inondable constituent la plus vaste zone humide du territoire. Elle se compose de divers habitats : le fleuve lui-même, les boisements riverains (ripisylves), les bras morts et lônes, les espaces agricoles ou prairiaux.

Quelques espèces emblématiques caractérisent la vallée du

- les hérons et les canards plongeurs, oiseaux d'eau du Rhône qui vivent au fil de l'eau et des migrations
- le castor, présent de l'île Barlet (Vienne) à l'île de la Platière (Sablons) en passant par l'île du Beurre (Tupin et Semons).

Dans le territoire, le réseau de cours d'eau est le milieu privilégié d'espèces telles que l'écrevisse à pieds blancs, espèce protégée qui se révèle être un bon indicateur de la qualité des cours d'eau. L'agrion de Mercure fréquente lui aussi les eaux courantes de bonne qualité, des sources aux ruisseaux en passant par les fossés et les canaux.

Les milieux humides du territoire des Rives du Rhône



Source : BD OCS 2009 Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Scan 100 et BD topo IGN



Les zones humides peuvent également être des milieux aquatiques plus ponctuels, particulièrement appréciés du sonneur à ventre jaune. Ce crapaud pond ses œufs dans de petites mares temporaires, des ornières, des grosses flaques en milieu bocager, des prairies ou en forêt.

Une flore particulière se développe dans des prairies humides de basse altitude, dans des dépressions de plaines et plateaux ou en bordure de ruisseau : c'est le cas notamment de l'orchis à fleurs lâches.

Les 155 sites inventoriés à l'échelle départementale, fin 2008, couvrent plus de 3 900 hectares dans les Rives du Rhône. Parmi ceux-ci, 88 zones humides font moins d'un hectare (10 000 m²), pour un total de 23 hectares. Huit sites font plus de 100 hectares d'un seul tenant et représentent les trois quarts de la surface totale. On les trouve dans les vallées du Rhône (dont l'île de la Platière), de la Sévenne, de la Varèze, de la Sanne, de la Vega (Septème) et de la Gère (Eyzin-Pinet).



UN INVENTAIRE DES PETITES ZONES HUMIDES (MOINS DE 1 000 M²) EN ISÈRE RHODANIENNE

269 zones humides ponctuelles ont été inventoriées et confirmées par l'association Gère vivante en Isère Rhodanienne (données terrain 2012). La majorité de ces zones humides est constituée de mares (40%), de bassins (32%) et de petits étangs (19%). 157 zones humides ponctuelles présentent au moins une des espèces d'amphibiens, soit 58% des zones prospectées.



POUROUOI PRÉSERVER CES MILIEUX?

La préservation de ces milieux présente deux intérêts :

- un intérêt écologique : ces espaces constituent des lieux de vie indispensables tant par la présence de l'eau que de végétaux liés à ces milieux. De plus, ils fonctionnent en réseau et leur préservation facilite les déplacements de la faune sauvage.
- un intérêt social : maintenir des zones inondables (donc protéger les milieux humides) en fond de vallée, c'est aussi prévoir les crues et donc éviter les inondations.

80 % des communes du Scot sont ainsi concernés par un risque d'inondation. Il s'agit pour la plupart de communes de rive gauche et des communes riveraines du Rhône. Mais seulement 30 communes ont un document de prévention des risques d'inondation. Au-delà des zones inondables cartographiées, les inondations par ruissellement ont tendance à augmenter en raison de l'imperméabilisation croissante des terres (urbanisation, diminution des zones humides...) et des changements climatiques entraînant des phénomènes violents plus fréquents.



'AGRION DE MERCURE

Cette petite libellule de trois centimètres de long habite les milieux aquatiques ensoleillés à eaux claires, bien oxygénés, le plus souvent en terrain calcaire.

Ces exigences font de l'Agrion de Mercure une espèce vulnérable aux différentes pressions anthropiques : pollutions des eaux, destruction et fragmentation des habitats, d'autant plus que ce sont souvent des habitats de petite taille pour lesquels un regard non averti peut ignorer les enjeux. Elle constitue un très bon indicateur de la qualité des milieux.

A la limite de l'extinction dans de nombreux pays, la population française encore bien représentée dans plusieurs régions ne pourra se maintenir qu'avec des mesures de sauvegarde de ses habitats.

Dans le territoire du Scot, l'espèce n'est connue qu'en rive gauche du Rhône. En effet, les systèmes alluviaux et les milieux alcalins qu'elle préfère sont absents en rive droite.

L'espèce demeure rare, avec certes un nombre important de stations mais très peu de populations source. Doté d'un faible pouvoir de dispersion, l'espèce reste menacée dans le territoire des Rives du Rhône.



LE CASTOR D'EUROPE

Il occupe aujourd'hui les principaux milieux qui lui sont favorables dans le territoire. La situation est peu évolutive et interroge la trame bleue du Scot. L'accès à partir du fleuve vers la Gère et la Sévenne qui ont - dans leur partie amont - des milieux favorables à l'espèce, est très limité voire impossible. Si les plus jeunes Castors des secteurs de l'île du Beurre et de l'île de la Platière tentent de s'installer dans ces espaces, chaque événement perturbant (crue, atteinte humaine) réduit à néant ces efforts. Le corridor biologique doit donc être restauré afin de garantir une recolonisation durable de ces milieux.



Source : Etienne Dupoux (LPO)



Source : Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre